



U.S.A.C. Athlétisme



18ème CROSS DES PRES DE LYON

DIMANCHE 8 JANVIER 2023

COURSES OPEN (ADULTES) et C3/C4(EAM/EAF) et C5 (POM/POF)

Union Sportive Athlétisme Chapelle St Luc

NOM : _____ Prénom : _____ N° de licence FFA : _____

Club ou association : _____ Année de naissance : _____ catégorie : _____

S'engage au Cross des Prés de Lyon qui se déroulera le 08/01/2023 au Parc des Prés de Lyon à La Chapelle St Luc (Course Open pour les non-licenciés, tri-athlètes, FSGT, FSCF, UFOLEP et licences FFA loisir running)

Droits d'engagement : 5 euros

Conformément à l'article L 231-3 du Code du Sport

- 1) les licenciés FFA devront présenter une licence Athlétisme compétition ou une licence Athlétisme santé loisirs option Running ou un pass'running en cours de validité.
- 2) les licenciés FF Triathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP présenteront une licence autorisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- 3) les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an.

Fait le

à La Chapelle St Luc

Signature (pour les mineurs le parent)